

# Principes d'entreprise de la société apm medical GmbH pour le recrutement et l'emploi de personnel soignant international

apm medical GmbH s'engage à pratiquer un recrutement et un placement équitables et éthiques, conformément aux six principes directeurs du label de qualité «Faire Anwerbung Pflege Deutschland».

Notre engagement volontaire comprend en outre :

## 1. Le code de conduite mondial de l'OMS

Nous alignons nos pratiques d'entreprise sur le Code de conduite mondial pour le recrutement international des personnels de santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela inclut un recrutement respectueux, transparent et éthique.

## 2. Respect des conventions internationales:

Nous nous engageons à respecter [les conventions internationales sur les droits de l'homme](#), [les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) ainsi que [les Principes généraux et directives opérationnelles pour un recrutement équitable de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#). Notre pratique s'appuie sur [les normes fondamentales du travail de l'OIT](#).

## 3. Transparence sur les structures, les prestations et les coûts:

Dans le cadre des principes directeurs, nous nous engageons à une transparence totale sur les structures, les prestations et les coûts du processus de recrutement. Nous utilisons donc le modèle suivant pour chaque placement afin de garantir la transparence de l'ensemble du processus pour toutes les personnes impliquées:

[https://apm-medical.de/wp-](https://apm-medical.de/wp-content/uploads/2024/05/MustervorlagePB_3_011021.pdf)

[content/uploads/2024/05/MustervorlagePB\\_3\\_011021.pdf](https://apm-medical.de/wp-content/uploads/2024/05/MustervorlagePB_3_011021.pdf). En outre, l'infirmière est informée en détail de toutes les prestations comprises dans le processus de placement par le biais d'un contrat de placement.

## 4. Durabilité et participation:

Notre approche du recrutement et du placement se concentre sur le bien-être et l'intégration réussie de chaque infirmier(ère). En accompagnant les infirmières à toutes les étapes du processus dans leur découverte du système de santé et de la culture allemands, nous nous assurons qu'elles se sentent bien en Allemagne à long terme. Ainsi, nous garantissons non seulement la satisfaction des infirmières, mais nous aidons également nos clients à couvrir leurs besoins en personnel de manière durable, afin qu'ils puissent se concentrer pleinement sur l'exploitation de leurs établissements de santé.

## 5. Responsabilité globale pour l'ensemble de la chaîne de services:

Nous nous engageons à garantir la sécurité et la protection des professionnels de la santé ainsi que le respect des lois, des conventions et des codes mentionnés précédemment tout au long de

la chaîne de services. Nous nous réservons le droit de vérifier le respect de ces principes par nos partenaires et clients.

**6. Recrutement et placement gratuits:**

Nous avons pour principe de ne pas facturer de frais de recrutement directs ou indirects ni de frais de personnel soignant. Nous soutenons uniquement les entreprises de placement et de recrutement qui respectent [le principe de l'employeur-payeur](#). Cette partie de notre engagement se reflète également dans nos [conditions générales](#) ainsi que dans le contrat de placement conclu avec l'infirmier(ère).

**7. Des relations contractuelles sans clauses contre-productives:**

Nous nous engageons à ne pas placer les aides-soignants dans des relations contractuelles contenant des clauses de remboursement et d'engagement qui ne sont pas conformes au label de qualité « Faire Anwerbung Pflege Deutschland » et à renoncer nous-mêmes, compte tenu des exceptions mentionnées au critère 3.4, à d'éventuelles obligations d'engagement et de remboursement.